



Déclaration préalable	1
Élection des membres du bureau	2

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DURABLES



Déclaration préalable

En ce début d'année la CFE-CGC Orange présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des délégations ainsi qu'à la direction. Elle émet le souhait que cette année soit placée sous le signe d'un dialogue social constructif de qualité.

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle page de ce dialogue social avec la création d'une nouvelle instance : le Conseil Social et Économique Central de l'Unité Économique et Sociale Orange représentant les sociétés Orange SA et Orange Caraïbe SA.

Les dernières élections professionnelles ont fait du syndicat CFE-CGC Orange la première organisation syndicale du périmètre social, et du fait des résultats électoraux dans les filiales, également la première aux bornes du Groupe en France.

La délégation CFE-CGC Orange de cette nouvelle instance est à la fois fière et consciente de la responsabilité qui est la sienne face aux enjeux de représentation de tous les personnels d'un Groupe en profonde transformation et qui a plusieurs défis d'envergure à affronter dans les prochaines années.

Au travers des expertises qui seront conduites et des avis motivés de tous ses élus, le CSEC devra assumer un rôle accru du fait des évolutions législatives, notamment autour des trois piliers donnant lieu aux informations/consultations périodiques et récurrentes que sont :

- les Orientations Stratégiques et leurs conséquences sur l'emploi,
- la situation économique et financière du Groupe,
- et bien-sûr la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi ;

Sans oublier les projets importants de réorganisation qui ne manqueront pas de fleurir tout au long de ce mandat.

Cette nouvelle instance est l'opportunité d'un nouveau départ et l'occasion de mettre en place un dialogue social à la fois plus exigeant avec la Direction et plus constructif avec les différentes parties-prenantes.

Les grandes transformations à venir du groupe : 50% des personnels hors de France en 2025, réflexion en cours sur la séparation des infrastructures ,des services (avec la création de TowerCos), ou le défi des compétences... pour ne citer que ces exemples, ou encore le plan stratégique Engage2025 qui nécessite très certainement beaucoup de pédagogie en interne comme en externe, à en juger par l'accueil (très) frileux des marchés financiers et des analystes... sont autant de sujets qui nous engagent, nous, représentants des personnels.

C'est pourquoi la CFE-CGC Orange appelle à la focalisation des énergies de l'instance sur les sujets relatifs à la marche et à la santé de l'entreprise et sur la défense des intérêts des personnels, le développement des compétences, les parcours professionnels, la santé au travail, la rétribution, etc. Autant de sujets qui impactent fortement, et souvent sur le long terme, les personnels.

La CFE-CGC tient aussi à rappeler que jamais au sein du CCUES, il n'y a eu autant de problèmes qu'en 2019 : problèmes de fonctionnement du Bureau ; problèmes de gestion et de souffrance de certains salariés de l'instance... Elle s'étonne que l'ex CCUES n'ait pas trouvé de mandataires liquidateurs parmi son bureau ou parmi ses élus.

C'est pourquoi la CFE-CGC Orange renouvelle la proposition qui a été faite aux autres organisations syndicales au lendemain des résultats des élections professionnelles de traiter une éventuelle mutualisation d'Activités Sociales et Culturelles déléguées par les différents CSEE (et qui relève de leur prérogative exclusive) dans une structure ad hoc distincte du CSEC, ce dernier pouvant alors se concentrer sur les sujets des Activités Économiques et Professionnelles (comme cela existe dans d'autres grands Groupes français).

Ce serait là, l'occasion de circonscrire ce qui provoque systématiquement de fortes dissensions entre les différentes délégations, au profit des sujets qui peuvent faire régulièrement consensus, en permettant ainsi à l'instance d'élever le niveau d'exigence du dialogue social avec la Direction.

Élection des membres du bureau

Jusqu'à ce jour, aucune autre organisation syndicale n'a souhaité se rallier à notre proposition de séparer le traitement des dossiers relevant des Activités Économiques et Professionnelles, pour lequel la CFE-CGC Orange a toute sa place, de celui des ASC mutualisées, dont nous contestons la mise en œuvre des années passées, et dont la gestion opaque du CCUES a prouvé la totale inefficacité...

À ce jour, toutes les autres organisations syndicales ont préféré continuer d'obéir à la « tradition » qui veut que le poste de secrétaire revienne à la 1^{ère} OS, le poste de trésorier à la 2^{ème} OS, le poste de secrétaire adjoint à la 3^{ème} OS, le poste de trésorier adjoint à la 4^{ème}.

La nomination des membres du bureau est donc repoussée au vendredi 24 janvier.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus :

Sylvain BESSE **SCE/OGSB** ; David COUCHON **TGI/OLS** ; Michel DANA **SCE/OGSB** ;
Laurent DELAVIGNE **AENC** ; Philippe DROUET **SCO SE** ; Fabien ESNAULT **DTSI/DERS** ;
Adrien GRACIANNETTE **AE OC** ; Jean-Louis JOUVANCEAU **UI AFFAIRES** ;
Hubert LEMARQUAND **DOC/DISAS** ; Frédérique LIMIDO, **FS&F** ; Franca LOSTYS, **OFS** ;
Sylvie NET **WIN/OINIS** ; Bouchra OUELHADJ **DGP/DD**

Représentant Syndical :

Maxence D'EPREMESNIL **TGI/OLR**